

Les premiers semis précoces ont commencé la semaine dernière, mais les pluies de samedi et des jours suivants ont rapidement douché les ardeurs. Il est tombé le plus souvent de 30 à 35 mm, parfois un peu plus, ou un peu moins. Mais avec les pluies de ces derniers jours, nous sommes souvent déjà proche des cumuls d'un mois d'octobre normal alors que nous ne sommes que le 5. Les températures se sont rafraichies mais sont dans les normales de saison.

Dans ces conditions, les colzas continuent de se développer à un rythme normal, mais il serait souhaitable que les plus en retard puissent rattraper un peu. Heureusement la pression parasitaire est assez limitée.

COLZA

Ravageurs toujours relativement discrets

Les vols d'altises sont déjà en diminution, d'une part parce-que à cette époque cela correspond à leur cycle normal, et d'autre part parce-que les conditions climatiques agitées ne sont pas très favorables à l'activité de ce ravageur. De plus la grande majorité des parcelles a désormais atteint ou dépassé le stade limite de sensibilité aux dégâts sur feuilles. Rendez-vous dans quelques semaines pour les tests Berlèze visant à évaluer la pression larves.

Les pucerons sont davantage présents, mais les variétés résistantes à la jaunisse (quelque soit leur stade de développement), ainsi que parcelles ayant atteint ou dépassé le stade 6 feuilles, ne sont plus des situations à risque.

Les limaces restent discrètes malgré les conditions humides, et la plupart des colzas sont désormais suffisamment développés pour tolérer des morsures.

BLE

Pour les premiers semis :

Au vu des prévisions météo, les semis devraient reprendre peut être en fin de semaine mais plus généralement la semaine prochaine. Avec l'impatience de relancer les chantiers, les premiers semis risquent de se faire en conditions assez humide. Dans ces conditions deux écueils sont à éviter :

En conditions humides le mieux est l'ennemi du bien

A vouloir trop bien faire avec la herse rotative, on finit par façonner des mottes rondes qui auront du mal à se déliter pour refermer le sillon, surtout en conditions sèches. Limiter le travail du sol à ce qui est nécessaire pour enterrer les graines. Si elles restent visibles au fond du sillon, il ne faut pas trop s'en inquiéter. Au pire si le temps passe vraiment au sec, et semble ne pas permettre du tout au sillon de se refermer, il sera encore possible de passer une croskilette à vitesse modérée.

Attention aux outils à pattes d'oie

Ce type d'outil est parfois apprécié car en scalpant les éventuelles adventices un peu développées présentes, on espère éviter les repiquages. Par contre ces outils sont très dangereux en conditions humides. Il y a en effet un grand risque de faire un lissage sur le fond du lit de semence. Même s'il est très léger et ne se voit pas à priori, une légère différence de densité suffit à ralentir l'eau de pluie qui traverse le lit de semence, en entraînant des fines qui s'accumulent sur cette zone à peine moins perméable. En hiver l'eau stagnera plus facilement dans le lit de

semence au-dessus, favorisant un développement superficiel des racines, et en cas de stress hydrique ou thermique en juin, on observe ces parcelles blanchir. En matière de travail du sol on raisonne souvent par horizon, en fait il faut s'habituer à raisonner verticalité.

Une bonne densité avec un bon PMG

Comme indiqué la semaine dernière, il commence à être un peu tard pour faire des facultés germinatives mais vous pouvez encore faire des PMG pour ajuster la densité de semis et éviter de se retrouver avec une parcelle trop dense au stade épis à 1 cm, qu'il faudra réguler. Si vous avez une petite balance qui pèse à 0,1 grammes près, compter 200 grains voir 100 grains est suffisant en pratique et assez rapide.

Suivi ravageurs sur les semis précoces

Même si on ne s'attend à un risque important, le risque cicadelle sera à surveiller sur les semis de la semaine dernière dès la levée. Cela n'est possible qu'avec la pose de plaque engluée pour pouvoir confirmer s'il s'agit bien de psammotettix aliénus, seule cicadelle connue pour transmettre le virus des pieds chétifs. Elle est de couleur fauve avec 5 traits blancs sur le thorax. Quand on se l'est mis une fois dans l'œil, on la reconnaît facilement.

La pose de plaque permet également de détecter l'arrivée des pucerons parfois discrète, pour calculer le temps de présence qui peut éventuellement déclencher une intervention. Privilégier le suivi dans les situations à risque telles qu'indiquées la semaine dernière.

Sur limaces : une solution de biocontrôle

Le phosphate de fer chélaté (ex SluXX) est une solution de bio-contrôle couramment utilisé sur limaces (0 IFT dans les IFT hors herbicides). Il n'est pas dénué de tout impact, mais ce choix préserve beaucoup mieux les auxiliaires prédateurs des limaces que les solutions actuelles ou surtout anciennes retirées du marché pour leur forte écotoxicité. A terme le rétablissement des processus de régulation naturelle peut même permettre de se passer de la solution de biocontrôle !

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 5 octobre 2021 (BSV G.C. N°34), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'Agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszkeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phv](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.